

# ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## RECOMMANDATION ISO R 1697

CHLOROBENZÈNE À USAGE INDUSTRIEL

MÉTHODES D'ESSAIS

---

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Août 1970

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1697, *Chlorobenzène à usage industriel – Méthodes d'essais*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, dont le Secrétariat est assuré par l'Ente Nazionale Italiano di Unificazione (UNI).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption du Projet de Recommandation ISO N° 1697 qui fut soumis, en février 1969, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	R.A.U.
Allemagne	Inde	Roumanie
Australie	Iran	Royaume-Uni
Autriche	Israël	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Brésil	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Canada	Pays-Bas	Turquie
Espagne	Pérou	U.R.S.S.
France	Pologne	Yougoslavie
Grèce	Portugal	

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Ce Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

## CHLOROBENZÈNE À USAGE INDUSTRIEL

## MÉTHODES D'ESSAIS

## 1. OBJET

La présente Recommandation ISO décrit des méthodes d'essais du chlorobenzène à usage industriel.

## 2. ÉCHANTILLONNAGE

Pour la préparation de l'échantillon pour laboratoire utiliser la méthode décrite dans la Recommandation ISO/R 2209\*, *Hydrocarbures halogénés liquides à usage industriel – Échantillonnage*.

## 3. DÉTERMINATION DES CARACTÉRISTIQUES DE DISTILLATION

Utiliser la méthode décrite dans la Recommandation ISO/R 918, *Méthode de détermination des caractéristiques de distillation*. Les précisions et les modifications suivantes, particulières au chlorobenzène, doivent être apportées à la Recommandation ISO précitée.

3.1 **Objet** (voir chapitre 1 de la Recommandation ISO/R 918)

La détermination indique la différence entre les températures correspondant au recueil de deux volumes de distillat, A et B. Ces deux volumes seront définis dans la spécification relative au chlorobenzène agréée par les parties intéressées.

3.2 **Thermomètre** (voir paragraphe 3.2 de la Recommandation ISO/R 918)

Graduation 0,2 °C.

Précision 0,2 °C.

Intervalle 115 à 165 °C.

3.3 **Vitesse de distillation** (voir paragraphe 6.2 de la Recommandation ISO/R 918)

4 à 5 ml par minute.

3.4 **Correction à apporter aux températures** (voir paragraphe 5.2 de la Recommandation ISO/R 918)

Compte tenu de l'objet de la détermination, il n'est pas nécessaire de corriger les lectures du thermomètre pour tenir compte des variations de pression atmosphérique.

## 4. DÉTERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

Utiliser la méthode décrite dans la Recommandation ISO/R 758, *Méthode de détermination de la masse volumique des liquides à 20 °C*.

\* Actuellement au stade de Projet de Recommandation ISO.